

Quatrième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 14e jour de septembre 1998 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Michelle Laporte, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon-Guay, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé et Claude St.Pierre.

Madame la commissaire-parent : Lucie Piotte.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général ;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint ;
Monsieur Wasfi Daoud, directeur des Services de l'enseignement. Éducation des adultes et formation professionnelle ;
Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général ;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles ;
Monsieur Gilles Ménard, directeur du Service des ressources humaines ;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information ;
Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes ;
Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes ;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières ;

Absences : Madame Thérèse Lasnier, commissaire.
Monsieur André Ostiguy, commissaire-parent.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon-Guay, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 98.09.14
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour corrigé soit adopté avec les modifications suivantes :

Enlever le point 04.1

Ajouter le point 04.3

Enlever du Service des ressources matérielles le point 10.1 pour l'inscrire au Service des ressources humaines au point 8.5

Ajouter le point 12.4

01. Présences et ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Période de questions du public
- 04.2 Adoption du procès-verbal de la Commission scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu du 22 juin 1998 (document 98.038)
- 04.3 Correspondance (document 98.053)

- 05.1 Demandes de dérogation pour l'année 1998-1999 (document 98.040)
- 06.1 Cours aux adultes à temps plein au centre administratif de Marieville (document 98.042)
- 07.1 Entente à intervenir avec la société GRICS (document 98.051)
- 07.2 Délégué officiel et substitut à l'assemblée générale de la Société GRICS (document 98.050)
- 08.1 Démissions
- 08.2 Engagements
- 08.3 Congés sans traitement
- 08.4 Politique relative au programme d'aide aux employés RHP 04
 - 08.4.1 Adoption
 - 08.4.2 Choix de la firme (document 98.054)
- 08.5 Adoption de la politique de fermeture des établissements reliée aux tempêtes de neige RHP 05
- 10.2 Services alimentaires 1998-1999 : école Saint-Joseph, Saint-Paul d'Abbotsford (document 98.044)
- 10.3 École Pointe-Olivier, Saint-Mathias-sur-Richelieu
 - 10.3.1 Demande «Cobri Concept Inc.» (document 98.045)
 - 10.3.2 Résolution de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu (document 98.046)
- 10.4 Aliénation du centre administratif : ancienne Commission scolaire Provençal
- 10.5 Transport scolaire : contrats de berlines 1998-1999 (document 98.047)
- 10.6 Adjudication de soumissions
 - 10.6.1 Équipement informatique # 2 (document 98.048)
 - 10.6.2 Système téléphonique (document 98.049)
- 11. Commissaires-parents
- 12.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 20 août 1998 (document 98.039)
- 12.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 2 septembre 1998 (document 98.043)
- 12.3 Avis juridique : frais de représentations (document 98.052)
- 12.4 Formation des conseils d'établissement
- 13. Levée de l'assemblée

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

04.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU DU 22 JUIN 1998 (Document 98.038)

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le procès-verbal de la Commission scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu du 22 juin 1998 soit adopté.

Adopté unanimement.

04.3 CORRESPONDANCE (Document 98.053)

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil de la nomination de monsieur François Lafortune, directeur adjoint à l'école secondaire P.-G.-Ostiguy, comme membre du Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation, à titre de représentant des éducateurs pour un deuxième mandat de trois ans.

05.1 DEMANDES DE DÉROGATION POUR L'ANNÉE 1998-1999 (Document 98.040)

HR 98.09.14
003

Considérant le règlement sur l'admissibilité exceptionnelle à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire ;

Considérant la demande formulée par les parents ;

Considérant l'analyse des pièces justificatives exigées ;

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

D'accorder à :

Jonathan Carl Davidson, à l'école Saint-Jacques (Clarenceville) ,
Katrina Gratton, à l'école Providence,
Danyka Vincent, à l'école Saint-Eugène,
une dérogation pour l'année scolaire 1998-1999.

Adopté unanimement.

06.1 COURS AUX ADULTES À TEMPS PLEIN AU CENTRE ADMINISTRATIF DE MARIEVILLE (Document 98.042)

HR 98.09.14
004

Considérant le nombre d'inscriptions (62) pour des cours à temps plein à Marievalle ;

Considérant qu'à la Maison des Loisirs on ne peut localiser plus de 25 étudiants ;

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

QUE la Commission scolaire des Hautes-Rivières autorise une dépense non prévue de 10 000 \$ pour aménager et meubler les locaux nécessaires, pour trois groupes au centre administratif de Marievalle.

Adopté unanimement.

HR 98.09.14
005

07.1 ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA SOCIÉTÉ GRICS (Document 98.051)

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que le directeur général soit autorisé à signer, au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, les différentes ententes à intervenir avec la Société GRICS (Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires).

Adopté unanimement.

HR 98.09.14
006

07.2 DÉLÉGUÉ OFFICIEL ET SUBSTITUT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ GRICS (Document 98.050)

Considérant que la Commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la Commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom ;

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

QUE monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information, soit nommé délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents.

QU'EN cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, monsieur Jean-Pierre Fontaine soit nommé délégué officiel substitut, à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat.

QUE la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS.

Adopté unanimement.

HR 98.09.14
007

08.1 DÉMISSIONS

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

QUE la démission, pour le motif affaires personnelles, de madame Claudette Longtin, surveillante d'élèves 10 heures et moins/semaine, à l'école Saint-Jacques-le-Mineur, soit acceptée à compter du 28 août 1998.

Adopté unanimement.

HR 98.09.14
008

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

QUE la démission, pour le motif raison de santé, de madame Andrée L'Homme, surveillante d'élèves 10 heures et moins/semaine, à l'école Saint-Joseph de Saint-Sébastien, soit acceptée à compter du 24 août 1998.

Adopté unanimement.

HR 98.09.14
009

Il est proposé par madame Michelle Laporte :

QUE la démission, pour le motif retraite, de monsieur André Forget, enseignant en français, à l'école polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 1998.

Adopté unanimement.

HR 98.09.14
010

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

QUE la démission, pour le motif affaires personnelles, de monsieur André-Carl Vachon, enseignant en enseignement religieux et moral, à l'école polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 25 août 1998.

Adopté unanimement.

08.2 ENGAGEMENTS

HR 98.09.14
011

Il est proposé par madame Magda Farès :

QU'EN vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants sur la liste prioritaire de rappel, madame Marie-Claude Bessette soit engagée pour un poste régulier au champ 2 - préscolaire, à l'école Saint-Jacques de Clarenceville, à compter du 25 août 1998.

Adopté unanimement.

HR 98.09.14
012

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

QU'À la suite de la recommandation du comité de sélection, les enseignants suivants soient engagés :

Champ 1 – adaptation scolaire :

Kim Bélanger, école Marie-Rivier, à compter du 26 août 1998,

Sarah Elmaleh, école Dr-Alexis-Bouthillier, à compter du 2 septembre 1998.

Champ 13 – mathématiques :
Jacynthe Leroux, école Marguerite-Bourgeoys, à compter du 25 août 1998.

Champ 15 – économie familiale :
Véronique Picard, école Mgr-Euclide-Théberge, à compter du 25 août 1998.

Champ 18 – informatique :
Gilles Sanchez, école Beaulieu, à compter du 25 août 1998.

Adopté unanimement.

08.3 CONGÉS SANS TRAITEMENT

HR 98.09.14
013

Considérant le motif santé et l'épuisement des bénéficiaires eu égard aux 104 semaines de l'assurance-salaire ;

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

QU'UN congé sans traitement équivalent à cent pour cent «100%» de sa tâche régulière de travail, pour la période du 24 août 1998 au 30 juin 1999 inclusivement, soit accordé à madame Josée Charron, technicienne en éducation spécialisée à l'école Saint-Lucien.

Adopté unanimement.

HR 98.09.14
014

Considérant le motif affaires personnelles ;

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

QU'UN congé sans traitement équivalent à cent pour cent «100%» de sa tâche régulière de travail, pour la période du 18 janvier 1999 au 26 mars 1999 inclusivement, soit accordé à madame Diane Paquette, technicienne en transport scolaire au Service des ressources matérielles.

Adopté unanimement.

08.4.1 ADOPTION DE LA POLITIQUE RELATIVE AU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

HR 98.09.14
015

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

QUE la politique relative au programme d'aide aux employés «RHP 04» soit adoptée.

Adopté unanimement.

HR 98.09.14
016

08.4.2 CHOIX DE LA FIRME

Il est proposé par madame Magda Farès :

QUE suite à l'appel d'offres sur invitation auprès des firmes PROACT et PHYSIMED, un contrat d'une durée de trois (3) ans soit accordé, à compter du 1^{er} octobre 1998, à la firme PHYSIMED, pour un montant total de 37 400 \$ par année pour 2 000 employés, le tout tel qu'apparaissant au rapport de soumission (document 98.054).

QUE le directeur général soit autorisé à signer au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières le contrat à cet effet.

Adopté unanimement.

HR 98.09.14
017

08.5 ADOPTION DE LA POLITIQUE DE FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS RELIÉE AUX TEMPÊTES DE NEIGE

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

QUE la politique de fermeture des établissements reliée aux tempêtes de neige «RHP 05» soit adoptée.

Adopté unanimement.

HR 98.09.14
018

10.2 SERVICES ALIMENTAIRES 1998-1999 : ÉCOLE SAINT-JOSEPH, SAINT-PAUL D'ABBOTSFORD (Document 98.044)

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

D'autoriser la signature d'un nouveau contrat d'une année avec le concessionnaire «Le Chalet de l'Érable», pour la fourniture de repas au coût de 3,00 \$ le repas complet, à l'école Saint-Joseph – Saint-Paul d'Abbotsford.

Adopté unanimement.

10.3 ÉCOLE POINTE-OLIVIER, SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU

10.3.1 DEMANDE «COBRI CONCEPT INC.» (Document 98.045)

Ce sujet est reporté à une prochaine réunion.

10.3.2 RÉSOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU (Document 98.046)

Dépôt de la résolution de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu.

10.4 ALIÉNATION DU CENTRE ADMINISTRATIF : ANCIENNE
COMMISSION SCOLAIRE PROVENÇAL

Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles, informe les membres du Conseil sur la situation de l'aliénation du centre administratif de l'ancienne Commission scolaire Provençal.

10.5 TRANSPORT SCOLAIRE : CONTRATS DE BERLINES 1998-1999
(Document 98.047)

HR 98.09.14
019

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

QUE le Conseil des commissaires suspende ses travaux afin de siéger à huis clos. Il est 20 h 30.

Adopté unanimement.

HR 98.09.14
020

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que le Conseil des commissaires reprenne ses travaux en assemblée publique. Il est 20 h 40.

Adopté unanimement.

HR 98.09.14
021

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

QUE le Conseil des commissaires autorise le directeur général à signer les contrats de berlines pour l'année scolaire 1998-1999 (document 98.047).

Adopté unanimement.

10.6 ADJUDICATION DE SOUMISSIONS

10.6.1 ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE # 2 (Document 98.048)

HR 98.09.14
022

Il est proposé par monsieur François Blais :

QU'À la suite d'un appel d'offres public, la Commission scolaire retienne le plus bas soumissionnaire conforme soit : COMTECH INFORMATIQUE, pour un montant de 100 645,72 \$.

Adopté unanimement.

10.6.2 SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE (Document 98.049)

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

11. COMMISSAIRES-PARENTS

Aucune question n'est adressée au Conseil par madame la commissaire-parent.

12.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 20 AOÛT 1998 (Document 98.039)

Dépôt de la liste, vérifiée par madame Nicole Mongeon-Guay, des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 20 août 1998, pour un montant de 5 207 056,49 \$.

12.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 2 SEPTEMBRE 1998 (Document 98.043)

Dépôt de la liste, vérifiée par monsieur François Blais, des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 2 septembre 1998, pour un montant de 2 631 211,66 \$.

12.3 AVIS JURIDIQUE : FRAIS DE REPRÉSENTATIONS (Document 98.052)

Monsieur Robert Vigneault dépose et commente un avis juridique concernant les frais de représentations des commissaires.

12.4 FORMATION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Yvon Blais s'informe sur le processus de formation des conseils d'établissement.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 98.09.14
023

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

QUE la séance soit levée.

Adopté unanimement.

Michel G. Desrochers
Secrétaire général

Nicole Mongeon-Guay
Présidente